

Conseil d'établissement du 31/01/2019

Présidence : M. François Vidal

Nombre de présents en début de séance : 19 (+ un pouvoir)

Membres présents :

M. Vidal, Mme Coester, Mme Dezetter, M. Teissonnière, M. Mary-Benies, Mme Guilmot. M. Musitelli excusé a fourni un pouvoir.

Membres des personnels : Mme Besacier, Mme Morlupi, Mme Traxler, M. Meunier, M. Trémon, Mme Navarro Cipollaro, M. Mdrak.

Membres usagers (parents et élèves) : Mme Nachtigal, M. Garramone, Mme Gaucher Brigante, Mme Azemar, Mme Salvatore, M. Mondello, Mme Arcelli

Membres à titre consultatif : Mme Grégoire-Mursia, M. Spiesser, Mme Resta.

Excusés : Mme Pauly, Mme Rion Beaufaron, Mme Manssouri, Mme Barré.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'établissement débute à 16h39.

1- Désignation du secrétaire de séance.

Mme Coester est désignée secrétaire de séance ; les représentants des parents UPEL sont adjoints.

2- Ordre du jour.

Après présentation des questions diverses, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Votants : 20

Pour : 20

Abstention : 0

Contre : 0

3- Approbation du procès-verbal de la séance du 29/11/2018.

Le procès-verbal du conseil d'établissement du 29/11/2018 est adopté avec les modifications proposées (voir document joint).

Votants : 20

Pour : 20

Abstention : 0

Contre : 0

4- Organisation du temps scolaire 2019/2020.

Le proviseur rappelle les principes du calendrier scolaire présentés dans la note et le courrier formel de l'AEFE : l'année scolaire doit comporter 36 semaines de classe, 180 jours de cours et 936 heures au maximum. Elle doit se répartir sur 5 périodes équivalentes entrecoupées de 4 périodes de vacances. L'harmonisation au sein d'un pays est souhaitée. Dans la zone, 6 à 8 semaines doivent être communes afin de faciliter l'organisation des stages.

La proposition du proviseur prend en compte les préconisations de l'AEFE ; la rentrée serait le 2 septembre 2019 la rentrée des élèves le 3 septembre 2019 et la fin d'année le 3 juillet 2020. Elle respecte l'équilibre entre 7 semaines de cours et 2 semaines de congés.

Un représentant des enseignants du 2nd degré présente une réticence de certains enseignants. Les quatre derniers jours de cours sont quelque peu théoriques car

les élèves seront moins nombreux à cette période et le travail moins intensif. En revanche, si les congés d'hiver ne comportent que 10 jours, à la reprise des vacances scolaires, les jours travaillés semblent plus efficaces.

Un représentant des parents APE demande quel est le taux d'absentéisme en février quand les vacances ne font que 10 jours.

Si à Naples, il n'y a pas d'élèves absents, le directeur du primaire de Chateaubriand répond qu'il y a de nombreuses absences à cette période.

Le proviseur explique qu'il semble peu cohérent de terminer le mardi 30 juin, considérant que le 29 est un jour férié. Terminer l'année scolaire le 26 juin serait particulièrement tôt et les opérations du baccalauréat ne seraient vraisemblablement pas terminées. Ce calendrier est par ailleurs très proche du calendrier adopté en France.

Arrivée de Mme Salvatore.

Un représentant des enseignants du 2nd degré regrette le manque d'harmonisation pour les personnels. Les enseignants du primaire et du collège seront beaucoup plus impactés par ce calendrier.

Le proviseur explique que les dates des conseils de classe, des commissions d'appel dépendent du calendrier ; il serait alors possible de les repousser pour maintenir la logique de travail.

Un représentant des enseignants du 2nd degré s'inquiète des conditions de travail en juillet sur le site de Strohl Fern, en particulier concernant la chaleur ; aucune salle n'est équipée de climatisation.

Un conseiller consulaire évoque la possibilité de profiter de ces derniers jours sur fin juin / début juillet pour travailler sur la rentrée de façon plus approfondie.

Une conseillère consulaire doute qu'on puisse travailler en juillet.

Le directeur indique qu'il est tout à fait possible de travailler jusqu'en juillet, de nombreux établissements dans le Réseau suivent cette logique (par ex. : Tunisie, Guadeloupe).

Un représentant des parents UPEL précise que les avis des parents divergent au sein de l'association et qu'il est difficile d'avoir un point de vue unique.

Le proviseur explique qu'il est impossible de satisfaire tout le monde et qu'il vaut mieux proposer un calendrier qui respecte l'équilibre demandé.

Un représentant des parents UPEL demande ce qui est fait et ce qu'il est possible de faire en matière d'absentéisme ; c'est une importante question de fond sur l'établissement.

Le proviseur répond qu'il doit surtout y avoir une "connivence" entre l'institution scolaire et la famille, qui doivent s'accorder sur une nécessaire assiduité. Aujourd'hui, sur le secondaire, l'école comptabilise 95% d'absences justifiées. L'école dispose de quelques moyens d'action mais ils sont peu efficaces car ils ne s'appliquent que sur des élèves aux absences injustifiées. Les avis sur le baccalauréat sont un moyen mais n'ont pas de conséquence véritable sur l'obtention du diplôme. L'absentéisme est une singularité du lycée Chateaubriand ; l'absentéisme est toujours une question essentielle pour les lycées mais il est très prégnant au lycée Chateaubriand.

M. Garramone quitte la séance

Un représentant des enseignants du 1er degré explique qu'un sondage a été réalisé auprès des collègues et qu'il a été proposé un avis favorable sur ce

calendrier même s'il y a quelques remous actuellement au sein de l'équipe. Certains souhaiteraient un autre sondage ou un changement de vote.

Un représentant des parents UPEL indique qu'au vu des contraintes présentées et des avis partagés des parents, le vote sera favorable au calendrier proposé, dans un esprit de collaboration.

Un représentant des parents AGAEF regrette que les parents de Naples n'aient pas été consultés.

La directrice de Naples répond que les contraintes sont plus grandes à Rome et que Naples suivra le calendrier du lycée Chateaubriand. Les collègues du collège valident la proposition ; au primaire, les enseignants sont plus partagés. Elle présente ses excuses de ne pas avoir consulté les parents. Les vacances de Noël n'étant pas très reposantes pour les enfants, il semble positif d'avoir quinze jours de congés en février.

Un représentant des enseignants du 2nd degré demande s'il faut prévoir un emploi du temps aménagé pour la fin du mois de juin, s'il ne faut pas organiser un sondage auprès des familles pour savoir quels élèves seront présents.

Le proviseur ne souhaite pas entériner l'absentéisme de fin d'année. Chacun doit prendre ses responsabilités.

Votants : 20

Pour : 13

Abstention : 7

Contre : 0

5- Projet d'établissement.

Le proviseur annonce la tenue d'une réunion pour le groupe de travail "projet d'établissement" le lundi 11 février 2019, avec une présentation des démarches engagées au sein de l'établissement (consultations menées, travail avec les équipes pédagogiques).

M. Garramone rejoint la séance

Par ailleurs, 5 commissions vont se réunir prochainement, pilotées par des personnels de l'établissement selon les thématiques suivantes : langues - maîtrise du français - intégration / vie scolaire - sciences et environnement - orientation. Ces cinq orientations sont issues d'un bilan partagé en conseil pédagogique. Le travail va maintenant consister en un diagnostic plus précis en fonction de ces problématiques et la définition des objectifs, des actions à mettre en place et des indicateurs de suivi. Des points d'étape seront prévus au sein des différentes prochaines réunions pour aboutir à un projet à adopter à la fin de cette année scolaire, au dernier conseil d'établissement.

Une conseillère consulaire demande si l'axe concernant l'intégration contiendra la prévention contre le harcèlement.

Le proviseur répond que cet axe concerne évidemment la vie sociale. La question du harcèlement semble plus souvent soulignée par les adultes que par les élèves qui évoquent de bonnes ambiances de classe. Pour autant, cette question existe et l'établissement doit travailler sur l'accueil des nouveaux et l'intégration de chacun.

L'APE évoque le succès de l'accueil par les pairs à certains niveaux de l'élémentaire et du secondaire au moment de la rentrée scolaire et demande à ce que cette action soit généralisée à l'ensemble des niveaux.

Un représentant des parents UPEL évoque une tranche de la population du lycée très stable, historiquement. Des familles sont scolarisées depuis plusieurs générations au lycée. Pour autant, l'intégration n'est pas toujours évidente ni pour eux, ni pour les nouveaux arrivants.

Un représentant des élèves indique que pour lui, il n'y a pas de gros problèmes d'intégration.

Un représentant des parents APE précise que pourtant, les élèves, lors de l'entrevue avec les inspecteurs pour le suivi d'homologation, ont évoqué cette problématique.

Tous les participants s'accordent à dire que l'action doit être menée avant que des élèves soient exposés et que la situation devienne grave pour eux, même si l'ambiance de classe est considérée bonne.

Au primaire, il y a peu de nouveaux élèves dans chaque classe ; leur intégration en est donc facilitée. Une sensibilisation est menée directement au sein des classes par les enseignants et les enfants y portent d'eux-mêmes une attention particulière (utilisation des bancs de l'amitié par exemple).

Le proviseur dit que l'établissement n'a pas pour l'instant reçu les conclusions du suivi d'homologation.

6- Questions diverses :

- Règlement intérieur de la commission Restauration Scolaire : il est présenté pour information.

Un représentant des parents UPEL remercie pour la collaboration qui a permis d'aboutir à ce règlement intérieur.

- Evolution des taux de réussite et de mentions au baccalauréat et orientations suivies par les bacheliers de Chateaubriand sur les dix dernières années (APE) :

Le proviseur présente un bilan des résultats aux examens et des orientations (voir document joint). Les résultats au baccalauréat sont très bons et l'accès de nos élèves à des formations d'excellence stable.

Un représentant des parents APE s'étonne du fort taux de mentions. Le proviseur répond qu'on a toujours tendance à analyser les données en fonction de sa propre histoire scolaire. L'essentiel est de comparer actuellement le lycée Chateaubriand avec d'autres lycées de même type ; on peut ainsi confirmer que les résultats sont excellents.

La baisse du nombre d'élèves qui entrent à la Bocconi s'explique par un mode d'inscription plus contraignant qu'auparavant: tous les élèves doivent maintenant passer des tests d'aptitude qui sont difficiles. La Bocconi s'est par ailleurs beaucoup ouverte à l'international sans ouvrir davantage de places et la compétition est dure.

Un représentant des enseignants du 2nd degré confirme cette compétition féroce. Il explique par ailleurs qu'en matière d'orientation, il faudrait pouvoir

suivre les élèves sur plusieurs années après le baccalauréat pour avoir des données fiables car plusieurs quittent leur cursus initial.

Un représentant des parents UPEL demande si le lycée dispose déjà de données sur la poursuite d'études des élèves (au-delà de la première année) et les difficultés éventuellement rencontrées lorsqu'ils intègrent ou suivent la première année d'études supérieures.

Un représentant des parents APE demande l'évolution de l'orientation vers les autres établissements et les pays d'accueil. Le proviseur indique qu'il pourra compléter et transmettre les données avec tous les établissements. Concernant le deuxième point, les chiffres ont été présentés au premier conseil d'établissement de l'année : 25% des élèves se rendent en France, environ 30% en Italie et le reste se partage sur la Grande Bretagne et les Pays-Bas.

Un représentant des élèves, suite à une question du proviseur, dit que les élèves se sentent bien préparés pour les examens et pour l'orientation.

- Comptabilisation des sommes récoltées lors du marché de Noël 2018 : pour information. La somme récoltée s'élève à 2 058,20 euros.
- Travaux envisagés sur Strohl Fern / Patrizi et Malpighi pour les élèves à mobilité réduite, accès aux laboratoires (UPEL) :
Le proviseur explique que cette problématique est prise en compte et que les personnels travaillent actuellement à cet accueil ; cela fait partie des missions de l'établissement. Des travaux ont été entrepris dès cette année sur Patrizi avec la création d'une rampe d'accès au laboratoire du RDC et l'aménagement des toilettes. Les travaux complémentaires seront faits cet été, avec notamment un accès aux laboratoires du 1^{er} étage.
Un représentant des parents UPEL demande ce qui est prévu sur le site de Strohl Fern (hors bâtiment du Casone nouvellement rénové). La directrice administratif et financier répond que la réhabilitation du Moresco doit permettre entre autres l'accueil d'élèves à mobilité réduite. Les travaux de rénovation sur Strohl Fern sont principalement des travaux de mise aux normes : sécurité incendie, renforcement sur les questions sismiques et accès pour les personnes à mobilité réduite.
Tous ces travaux programmés sont déjà compris dans le budget de rénovation des 10 millions d'euros.
- Eventuel impact sur l'enseignement LCN et sur l'obtention de l'equipollenza pour les élèves qui passeront l'esame di stato en 2021 (UPEL) :
Le proviseur répond que la réforme du baccalauréat ne devrait pas remettre en cause l'enseignement de LCN. L'Italie est le seul pays qui intègre un parcours national dans les résultats du baccalauréat. Vraisemblablement, le dispositif va être poursuivi, les ministères des deux pays devant s'accorder.
Un représentant des parents APE soulève la plus grande importance de l'orientation des élèves à leur sortie de Chateaubriand plutôt que du parcours en langue italienne suivi.
Un représentant des parents UPEL ajoute que si 30% des élèves continuent leurs études en Italie, cette question d'équivalence reste une préoccupation majeure chez les familles concernées, notamment dans le cadre de la réforme du bac.

Le proviseur informera les parents et les associations dès qu'il disposera de données complémentaires précises.

- Campagne de promotion de l'établissement : pistes de réflexions (UPEL) :
Un représentant des parents UPEL demande quelles actions sont envisagées pour élargir le recrutement des élèves à d'autres publics et si des actions sont déjà en place, quelles sont les instances qui s'en occupent. Les parents d'élèves seraient éventuellement intéressés à participer si des réflexions sont en cours. Le directeur répond qu'il a organisé une réunion pour les nouveaux le 23 janvier 2019. 110 demandes ont été recueillies. De nombreux anciens élèves étaient présents. Des élèves de CM2 ont parlé de leur expérience de façon très positive ; ils ont fait une excellente promotion de l'établissement.
Un représentant des parents APE propose, avec l'accord des familles pour le droit à l'image, d'utiliser ces témoignages d'élèves sur leur vie au Lycée et leur rapport à leur école comme élément de communication; ils constituent une très bonne publicité, naturelle et spontanée.

Le directeur ajoute que l'année prochaine, dans le meilleur des cas, l'école proposera 7 classes de maternelle. Une classe de maternelle avait effectivement été supprimée dans le cadre du programme des travaux du Casone et la classe n'avait pas été ré-ouverte sur l'année scolaire 2018/2019.

Le directeur précise qu'il faut travailler sur la perte des binationaux pour lesquels il y a eu une forte chute d'inscriptions. Le travail devra se faire en collaboration avec le consulat, en rapport avec les campagnes de bourses.

Un représentant des parents APE demande comment pourrait être géré le fait que des familles n'informent pas lorsqu'elles ne réinscrivent pas leurs enfants, car cela bloque aussi des places.

Les représentants des parents APE et UPEL demandent si l'encaissement des frais de première inscription peut être rediscuté, afin que des familles ne bloquent pas des places inutilement. La directrice administrative et financière répond qu'il est possible de faire évoluer le remboursement des frais de première inscription ; les dispositions sont définies au sein du règlement intérieur de l'établissement. Le proviseur explique que les travaux concernant le pôle maternelle sont faits aussi dans une logique d'attractivité, alors que plusieurs propositions s'offrent en matière scolaire pour les familles. Un représentant des enseignants du 1er degré regrette que les CM2 soient déplacés à la petite porte et que les élèves du pôle maternelle soient entourés de grands élèves de collège et non des primaires.

La séance est levée à 18h20.

Mme Coester – Provisure adjointe

Mme Gaucher – Sec. Générale UPEL

